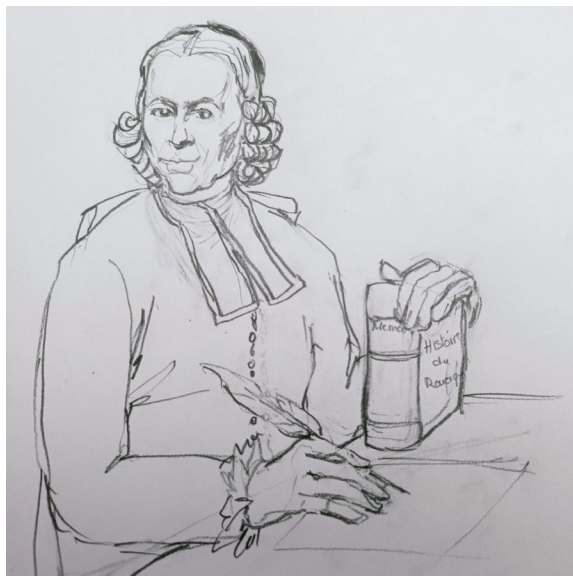


Vous êtes face à la maison natale de l'abbé Bosc du Cassanhard, né le 9 avril 1753 au Cassanhard, fils de Jean et de Marie Comby, sur la paroisse de Bès-Bédène, aujourd'hui commune de Florentin la Capelle. Il est reconnu comme étant le premier historien de l'Aveyron avec son œuvre : *Mémoires pour servir à l'Histoire du Rouergue*.

L'abbé Pierre Bosc fait ses humanités au collège d'Aurillac. Il poursuit ses classes de philosophie et de théologie au collège de Rodez. Le 22 juin 1777, il fut nommé professeur de troisième au collège royal de Rodez. Ordonné prêtre par Monseigneur Champion de Cicé, évêque de Rodez. Il sera nommé le 17 avril 1785 chanoine de l'abbaye de Conques. L'abbé Bosc profite de ses nouvelles fonctions et de ses relations pour écrire son histoire du Rouergue, avant que ne survienne la Révolution.



Auparavant, il avait participé activement à l'établissement des cahiers de doléance. Le 16 mars 1789 se tenait l'assemblée des trois ordres, l'abbé Bosc était l'un des trois représentants du Clergé. Les curés et les vicaires se rapprochent du Tiers-État. Ils sont près du peuple et partagent le même destin. Le Haut clergé ne pense qu'à préserver ses bénéfices.

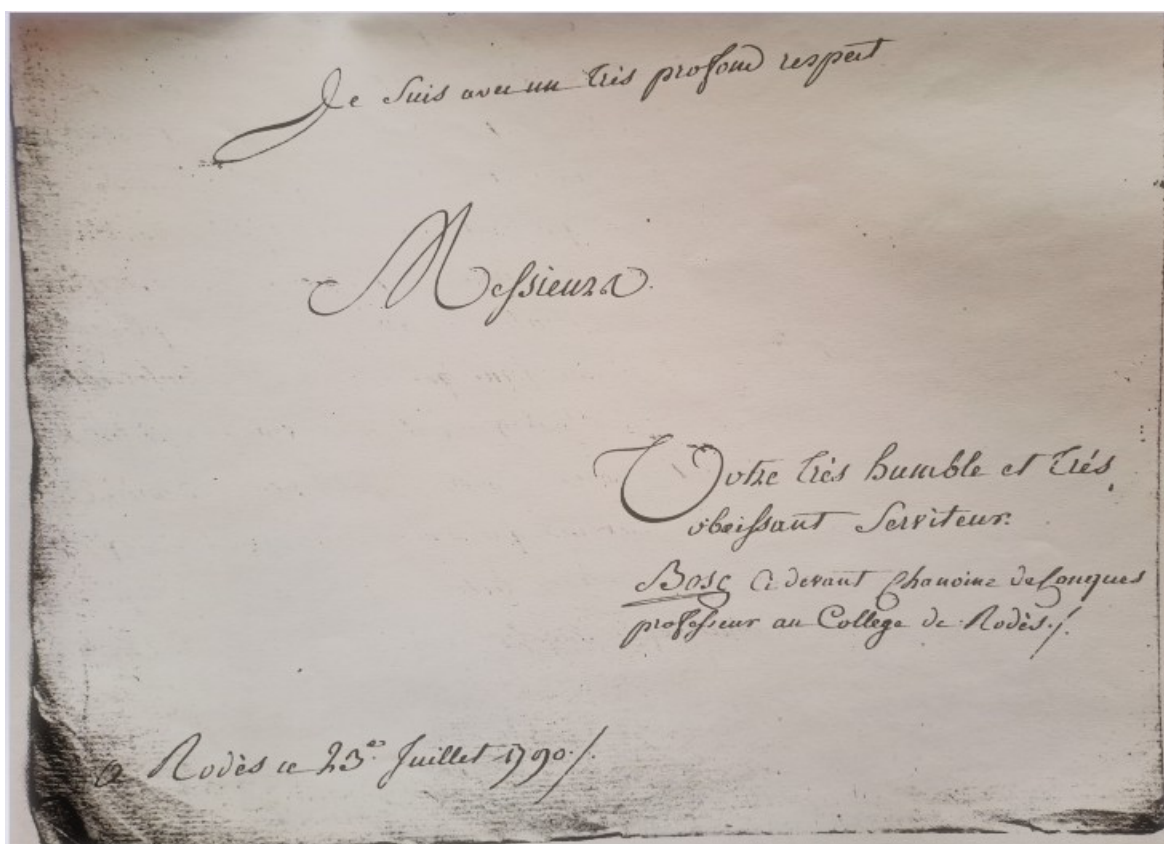
Membre du club des amis de la Constitution l'abbé Bosc est proche des nouvelles idées de liberté. Peut-être que sa passion pour l'histoire l'a forgé dans cette attitude. Aussi, l'abbé Bosc prend acte du changement de régime. Il soumet à l'assemblée de l'Aveyron son manuscrit sur l'Histoire du Rouergue dans une lettre adressée à « Messieurs du Corps Électoral D'avairon » le 23 juillet 1790.

Nous reproduisons ici quelques extraits. L'abbé Bosc donne sa méthode de travail et ses motivations : « *J'ai toujours donné la préférence aux faits qui m'ont parus propres à nous faire connaître les mœurs de nos ancêtres. J'ai lu avec plus d'intérêt les simples règlements d'une Comtesse de Rodès sur les plus petits objets de commerce ou d'industrie de ses vassaux, sur l'aunage des serges et des toiles, sur les fileuses, sur la conduite des femmes, sur la longueur et la qualité de leurs robes, sur les tarifs des écritures des gens de justice, et sur une infinité d'autres objets. J'ai lu dis-je, ces petits détails relatifs aux mœurs, avec plus de curiosité, et je les présenterai à mes lecteurs avec plus de confiance que les exploits militaires de certains Comtes de Rouergue en Italie ou en Flandre, ou bien à la tête de ces hordes Croisés qu'il conduisirent plusieurs fois à la terre sainte.* »

« Si le but de l'histoire est comme on le dit, de nous offrir dans le passé des leçons pour l'avenir, jamais peut-être elle ne dut paraître moins utile que dans ces circonstances auxquelles rien ne ressemble dans les annales des peuples ».

« La connaissance des évènements et des hommes qui nous ont précédés semble ne pouvoir nous être d'aucun service pour lire dans les siècles futurs. J'ai cru cependant devoir laisser à ceux qui viendront après nous, quelque trace de tant d'établissements qui vont être ensevelis dans l'oubli. J'ai cru devoir dire à nos neveux ce que nous fûmes, à fin de leur faire mieux sentir les avantages de ce qu'ils vont être. C'est ici une borne que j'ai voulu planter entre le passé et l'avenir, entre les vieux temps du Rouergue et ces nouveaux siècles de prospérité dont le cours s'ouvre devant nous ».

L'écriture de cette lettre de sept pages est magnifique, avec des déliés majestueux. Elle est signée : « Votre très humble et très obéissant serviteur, Bosc ci-devant chanoine de Conques professeur au collège de Rodès ». Obséquieux ? Non. Prudent ? Sûrement.



Il s'attire l'inimitié d'un siègeant, Puech, au sujet du servage. Bosc dénonce alors la servitude. Puech, avance la gloire de nos ancêtres. Le 24 juillet 1790, il s'adresse aussitôt au président de l'assemblée pour justifier sa position. Ici l'écriture est différente, probablement celle de l'abbé Bosc. Il se peut que la précédente missive ait été écrite sous sa dictée. La formule de clôture est toujours aussi prudente : « Votre très humble et très obéissant serviteur, Bosc ».

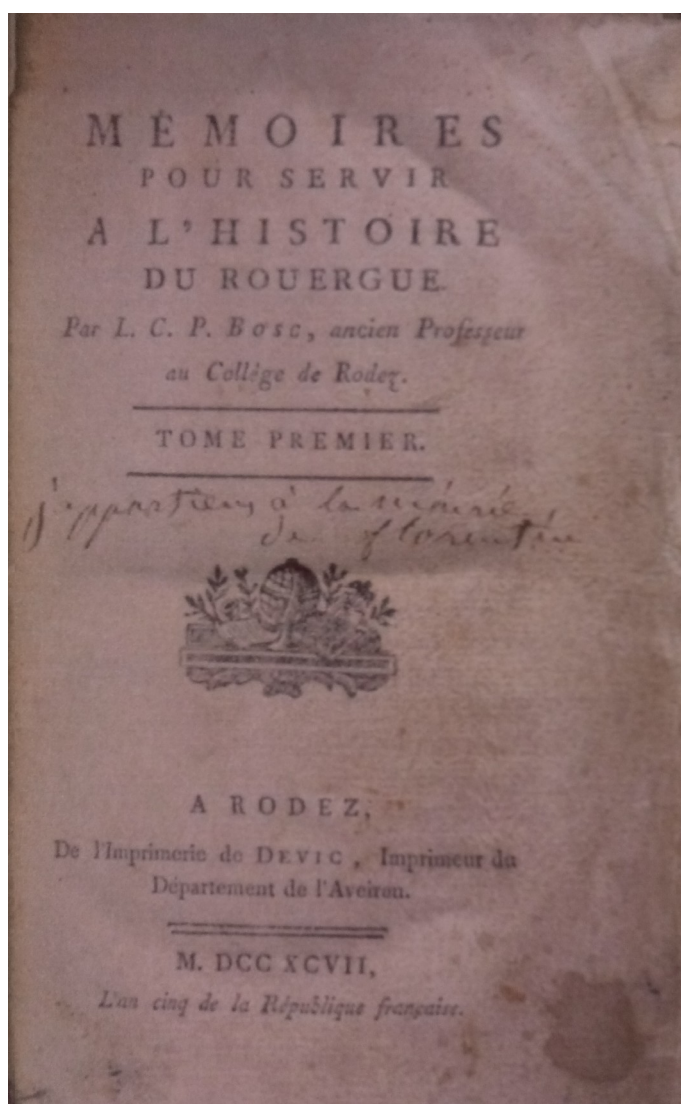
L'abbé Bosc justifie sa position : « Je voudrais pouvoir effacer des annales de nos ancêtres, tous les vestiges de servitude que l'on y trouve à chaque pas ; mais le premier devoir de celui qui entreprend d'écrire l'histoire est l'exactitude et la vérité. Il est souvent forcé de rapporter le mauvais comme le bon ce qui nous humilie comme ce qui nous flatte ».

L'abbé Bosc argumente, « *dussé-je déplaire à ces personnes si délicates sur la gloire de nos ancêtres* », que pendant longtemps il y eut en Rouergue des serfs et des seigneurs qui avaient asservi leur vassaux. Il développe sur quatre pages son point de vue, souligne pour bien se faire comprendre... Voici un autre passage:

« *Je n'ai pas eu le bonheur de faire de longues recherches dans la bibliothèque du Roi, mais parmi le petit nombre d'actes concernant le Rouergue que j'y ai vu mentionnés je compte celui-ci (dans la salle des manuscrits recueillis par M. de Colbert sous Louis XIV n° 2161)*

« *Commission donné par le Roi en 1302, à trois seigneurs de sa cour, d'aller donner la liberté aux serfs de ses domaines de Rouergue, et d'engager les autres seigneurs de cette province à délivrer aussi de la servitude les serfs de leur terres, en sorte qu'ils puissent jouir des mêmes privilèges que les hommes libres de son Royaume* »

« *J'avance bien plus : c'est qu'avant l'établissement de la noblesse en Rouergue, comme dans les provinces voisines, il n'y avoit d'autre distinction entre les citoyens que celle d'hommes libres et serfs. Je suis en état de fournir un nombre considérable de preuve de cette assertion. Et comment pouvois-je dissimuler que les temps malheureux du régime féodal, la province de Rouergue n'ait réuni comme les autres tous les maux de la servitude ? Lorsque après des siècles de souffrance, il se trouvoit un seigneur assez généreux pour alléger à ses vassaux cet odieux joug, il étoit comblé de Bénédiction pendant sa vie ; et longtemps après sa mort, les pères les nommaient encore à leurs enfants comme une divinité bienfaisante. Nous voyons dans un acte des archives de la cathédrale de Rodez, que Garsinde Comtesse de Rouergue [Garsinde de Rouergue – 900-972 - fille de Ermangaud le prince magnifique de Rouergue et de Adélais de Toulouse NDLR] ayant déclaré en mourant qu'elle donnoit la liberté à tous les serfs de ses domaine, elle fut honoré par eux pendant longtemps comme la plus grande des sainte* ».



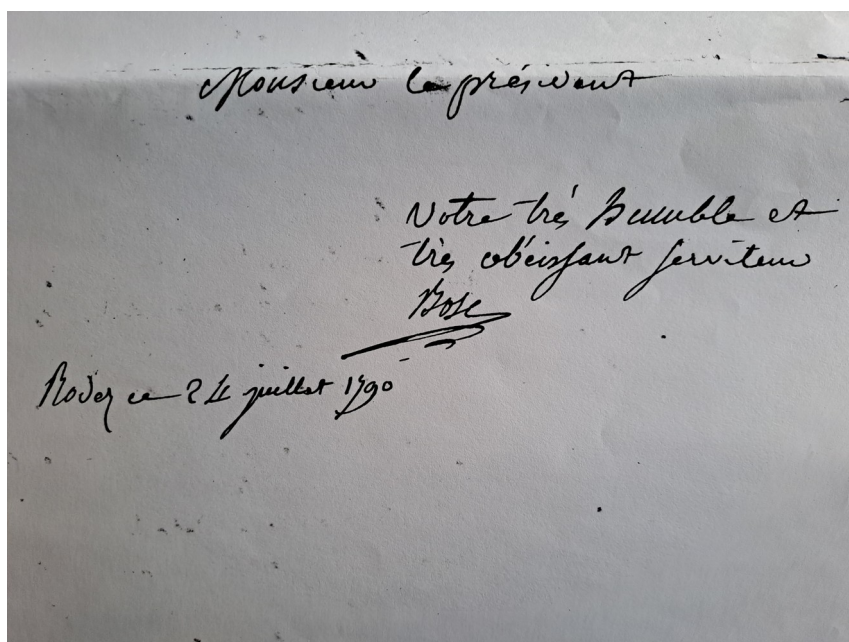


« La controverse se poursuit : « *Ceux qui assurent si positivement que c'est sans preuve que nous avons mis en avant que certains seigneurs du Rouergue tenaient leurs vassaux en état de servitude, n'auroient-ils jamais entendu parler de ce Bertrand de Canillac, seigneur de Laroque qui entretenoit chez lui douze satellites, ministres de ses vengeances, qu'il appeloit les douze apôtres, et qu'il envoyoit dans les campagnes, couper les oreilles ou le nez aux paysans qui avoient eu le malheur d'encourir ses disgrâces. J'entends quelqu'un me dire que c'étoient des vexations, une oppression, mais non un asservissement. Et quel autre nous pourroit mieux exprimer l'état de ces malheureux peuples penseroit-on qu'en disant que certains seigneurs avoient asservi leurs vassaux, j'ai voulu dire qu'ils les avoient rendus esclaves, qu'ils les vendoient comme on vend les nègres en Amériques, qu'ils les avoient rendus inhabile à rien posséder en propre, j'ai trop bonne opinion des connaissances de ceux qui ont blâmé mes expressions pour croire qu'ils confondent la servitude avec l'esclavage* ».

« *Convenons donc de bonne foi qu'il y a eu des serfs en Rouergue et qu'importe qu'il y ait eu des serfs si nous sommes libres. Que le souvenir de ces temps malheureux, nous fasse sentir de plus en plus le prix de la liberté que nous venons de recouvrer* ».

L'abbé Bosc demande à ce que sa lettre soit lue en séance. Mais toute la bonne volonté qu'il déploie, son discours humaniste, sa volonté d'éclairer le présent de cette nation naissante, quelque soit son passé, ne trouve pas l'écho qu'il espérait, au contraire.

L'abbé Bosc juge plus prudent de prêter serment à la constitution civile du clergé devant la municipalité de Florentin le 14 octobre 1792 (la prestation sera confirmée par Pargues, maire, le 27 mai 1793). Malgré cela, Saymayous, procureur de la ville de Mur de Barrez se présente le 2 novembre 1792 au Cassanhard, accompagné de douze hommes pour l'interpeller. Pierre Bosc est absent, ses archives sont pillées, son argent, 288 livres, emporté. L'abbé Bosc, sûr de son bon droit, se présente devant le district de Mur de Barrez. Il est alors arrêté et expédié à Rodez pour le motif d'avoir fait semblant de prêter le serment pour se lier plus fortement au système des réfractaires... Il est inscrit sur la liste des prêtres à déporter vers le tribunal révolutionnaire de Paris, probablement en raison de sa notoriété. Ce Paris n'est pas la destination honorifique dont on se fait gloire à cette époque, bien que la Grande Terreur n'ait pas encore commencé. Par chance, le secrétaire de l'accusateur public, M. Panissié, est un ancien élève de Bosc. Il retranchera son nom de la liste et réussira à le faire oublier. Bosc reste donc prisonnier à Rodez.



Monsieur le représentant  
Notre très humble et  
très obéissant serviteur  
Bosc  
Rodez ce 24 juillet 1790

Dans ses mémoires l'abbé Bosc raconte ses conditions de détention : « *J'ai été successivement compagnon d'infortune de plus de douze cents honnêtes citoyens, la plupart connus de tout temps par leur probité et par toute sorte de vertus morale et civiques. Ces édifices (abritant les reclus) presque tous d'une structure agréable et commode, on été dégradé à différentes reprises par les cloisons, les grilles et les guichets qu'on y a pratiqué pour mieux s'assurer des prisonniers. Dans tous, on retrouve les traces du triste usage auquel ils ont été employés. Ce n'est pas sans émotion que je me dis quand j'y entre : c'est dans les ouvertures de cette poutre fendue en deux que j'ai vu enfoncer, par une troupe furieuse, les jambes de mon infortuné compagnon de captivité. Cette planche m'a longtemps servi de lit, de table et de siège ; j'ai traîné cette chaîne ; ce fer m'a attaché avec mon voisin et je l'ai forcé par ce lien, à me suivre dans les fonctions les plus dégoûtantes de l'humanité ; j'ai vu dans ce coin, sur quelques grains de paille jusqu'à quarante malheureux, entassés les uns sur les autres, mourant de maladie, de faim ou de chagrin, sans autre ressources que les secours impuissants de leurs compagnons de misère, que la contagion n'avait pas encore atteints. Mille fois ces verrous s'ouvrirent avec fracas, pour engoulir dans notre cachot de nouvelles victimes ; cent fois ils se rouvrirent pour les en arracher et les traîner au supplice, au son des instruments militaire. C'est à travers cette triple grille que tu nous offris du linge, jeune inconnue, et que nous te vîmes aussitôt saisie par une garde effrénée, qui te traîna impitoyablement dans une prison comme complice de nos prétendus crimes, quoique tu n'eusses fait qu'un acte d'humanité. C'est du seuil de cette porte fatale que mes amis, mes compagnons d'étude, mes anciens élèves, mes collègues me firent en partant pour l'échafaud, leur dernier adieu avec plus de courage et de fermeté d'âme que je n'en avais à le recevoir.»*

Au cours de la période de fin 1792 à fin 1794, dans tout l'Aveyron 600 prêtres sont arrêtés ; environ 500 déportés ; 168 meurent en déportation et 22 sont massacrés ou exécutés.

Par un jugement du 3 brumaire An II (24-10-1793), l'abbé Bosc est élargi. Il a passé près d'un an en prison. Il finit la rédaction de ses **Mémoires pour servir à l'Histoire du Rouergue**, œuvre publiée chez Devic en 1797 en trois tomes. On note le grand revirement de l'administration centrale du Département qui le 29 prairial An IV (17-6-1796) encense ce livre.

Bosc, dans son introduction, prend moult précautions. Il va parler des anciens comtes de Millau, des vicomtes de Saint Antonin, des seigneurs de Séverac et Estaing... Il lance en substance : « *Je sens que je blesse ici quelques oreilles révolutionnaires. (...) Craignez-vous lecteur citoyen de voir revivre l'ancien régime, parce qu'on vous racontera que noble Tristan d'Estaing sauva la vie à Philippe Auguste à la bataille de Bouvines (...) Calmez vos alarmes, cher concitoyen, nous ne sommes pas plus partisans que vous des abus ni des privilèges... »*

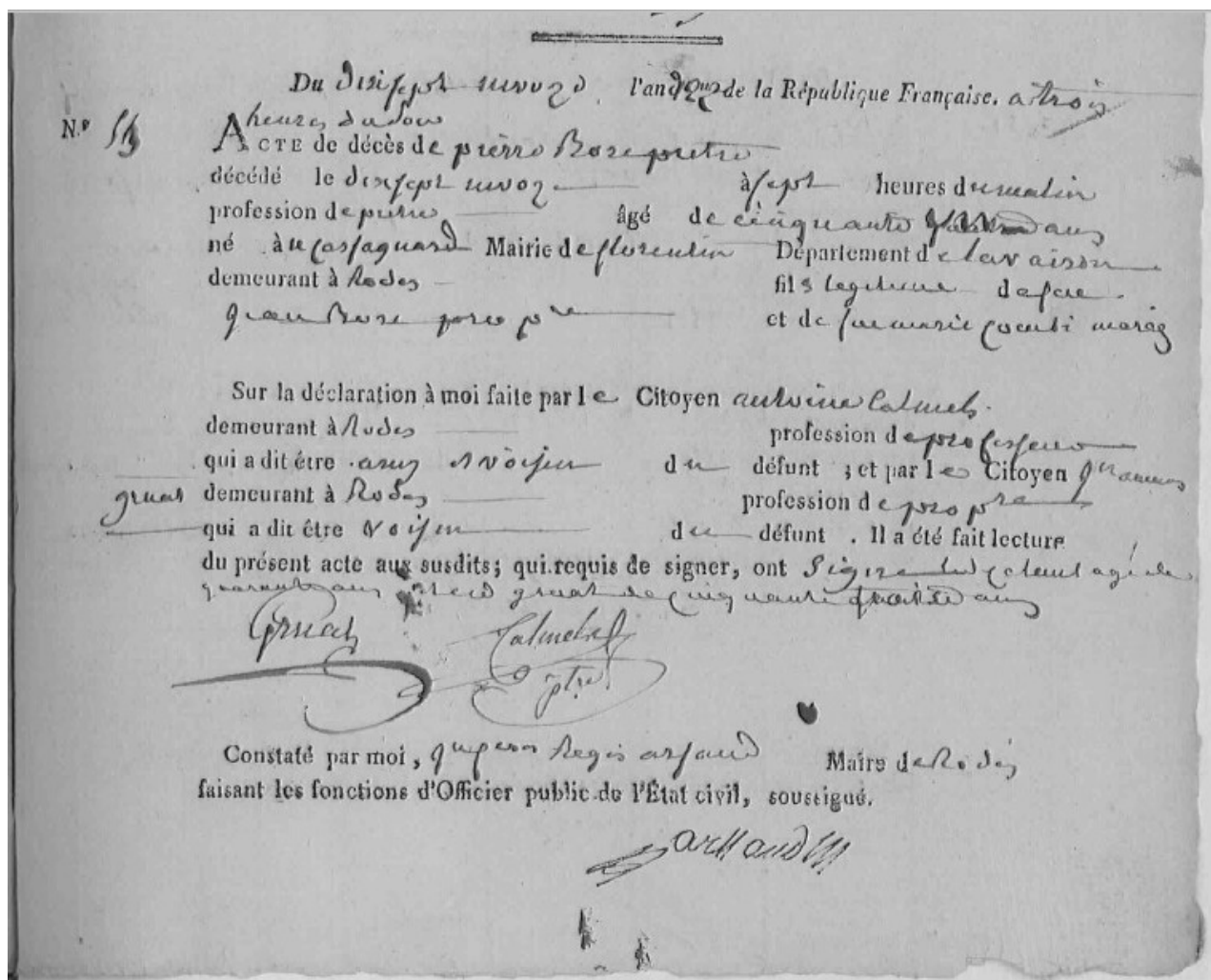
La mairie de Florentin la Capelle garde encore les deux premiers tomes de l'édition originale. Il est porté à la plume sur la couverture : « *J'appartiens à la mairie de Florentin* ». De nombreuses rééditions auront lieu en 1879, 1903, 1905, 1979, 2008. L'œuvre est disponible en libre service sur le site de la Bibliothèque Nationale de France – Gallica.

Dans ses *Biographies aveyronnaises*, Henri Affre, nous raconte le retour en grâce de l'abbé Bosc : *En l'an IX, l'abbé Bosc fonda un pensionnat qui fut d'abord établi dans l'ancien couvent de Sainte Catherine et pour lequel, au mois de Thermidor de la même année, il accepta une partie du bâtiment de l'ancien collège des Jésuites. Il y professa le latin, l'histoire et la géographie.*

*L'abbé Bosc est emporté par une attaque d'apoplexie le 17 nivôse An XII (8 janvier 1804).*

Par son œuvre l'abbé Pierre Bosc marque l'histoire du Rouergue. Cette œuvre est comme une lueur d'espoir pour la raison. Son livre courageux est publié à une époque encore incertaine.

On estime à 40 000 les exécutions pendant la grande Terreur en France 1793 -1794. Les exactions contre les religieux se poursuivront jusqu'au Concordat de 1801. Il en est de la mort de François Castanié, survenue le 11 pluviôse An VI (30 janvier 1798). Le prêtre est tué d'une balle dans la tête lors d'une embuscade organisée pour le libérer. l'abbé Castanié était un réfractaire, un insermenté, ou encore un *bartassier*... Il est mort à moins de trois kilomètres du *Cassanhard*, au lieu-dit *Peyre-Blanque*, sur la commune de Florentin la Capelle. Son histoire est développée dans le panneau situé au lieu-dit le Moissan à quatre cents mètres d'ici.



Les dessins illustrant cette histoire sont de Catherine Authier, dont le berceau familial se trouve ici, à Couvignou, commune de Florentin la Capelle. Le texte et la photographie sont de Philippe Ajalbert.

**Mémoires pour servir à l'Histoire du Rouergue**, Abbé Pierre Bosc – Pour le pays d'Oc – 1799  
<https://gallica.bnf.fr/>

**Martyrologue des prêtres du Rouergue exécutés ou massacrés pendant la période Révolutionnaire** - P.A. Verlaguet et J.L. Rigal - Éditions de la Revue historique - 1951-1962

**Biographies Aveyronnaises** - Henri Affre, ancien archiviste du département de l'Aveyron, 1881 – imprimerie de H. de Broca – 1 Boulevard Sainte Catherine à RODEZ

**Jean-Jacques Roquette - La Révolution à Saint-Amans-des-Cots 1789 – 1795** - Antoine Roquette – 10 juillet 1978 - Les Presses Rapides – 24 rue des Rigoles 75 020 PARIS

**Florentin la Capelle 2000 ans d'histoire** – Philippe Ajalbert - février 1999 – Imprimerie Maury, rue du pont de fer à MILLAU

**Lettres de 1790 de l'abbé Bosc** – archives départementales de l'Aveyron – cote AD L586